



MAGAZINE WWF

EDITORIAL

MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS

La protection de l'environnement est une tâche de longue haleine. S'il est facile d'accepter le succès, il faut aussi savoir affronter les défaites: c'est le cas après le non à la loi sur le CO₂ ou face au blocage politique sur le dossier agricole.

L'immobilisme n'est pas une option en matière d'environnement. Il faut agir maintenant, et plus que jamais. Nous sommes nombreux à nous engager pour la nature et le climat. De plus en plus d'Etats et d'entreprises planifient leur sortie des énergies fossiles, tandis que les retardataires sont forcés de passer à la vitesse supérieure par leurs actionnaires et les tribunaux, comme l'ont récemment constaté Exxon, Chevron et Shell.

Nous continuons d'avancer en ce sens, mais avons besoin d'alliés tels que vous. Ainsi dans le cadre de «Connexions Naturelles», où des bénévoles aident des agriculteurs à améliorer la biodiversité. Lisez, dès la p. 16, comment ce travail sert la nature et encourage la compréhension mutuelle. Notre travail international montre aussi que la collaboration porte ses fruits. Avec les populations locales, nous mettons en oeuvre des projets, par exemple en Argentine (p. 6).

Ces succès nous motivent à réaliser avec vous la transformation nécessaire et surmonter les obstacles en misant sur la collaboration et les progrès concrets.

SOMMAIRE

GOOD NEWS

4 Patrouille pour les ours polaires en Russie; baisse de la demande d'ivoire en Chine; retour des phoques gris à Heligoland; Emma Watson défend le mode écologique.

TITRE: DES SUCCÈS DANS LA PROTECTION DES ESPÈCES

6 Ensemble pour les espèces menacées

Avec le concours des populations locales, le WWF peut sauver les espèces en danger de disparition. Souvent, c'est toute une région qui en profite.

13 Protéger le climat, c'est aussi protéger les espèces

La crise climatique accélère la disparition des espèces.

LE MONDE EN CHIFFRES

14 Poisson-loup à ocellés, plesure admirable, kamichi cornu, lycan et myxomycètes.

ACTUALITÉ

16 Diversité naturelle dans l'agriculture

Des centaines de bénévoles s'engagent pour la nature de nombreuses fermes. Le projet du WWF favorise la diversité des espèces et la qualité.

22 Des algues...

26 INVESTIR CORRECTEMENT

Quand les caisses de pension, les assurances et les banques investissent, elles disposent d'un pouvoir important. La nouvelle notation des banques de détail de WWF montre qu'il reste un important besoin d'action dans les investissements financiers.

6 L'ESPÈCE OUBLIÉE

Le dernier bison d'Europe a été abattu dans le Caucase en 1927. L'animal est toutefois en train de faire son grand retour sur ses terres d'origine... par avion. Dans le cadre d'un programme international, les animaux nés dans des zoos ou des parcs animaliers sont relâchés dans le Caucase. La réintroduction d'animaux n'est pas une mince affaire. Les projets tels que celui-ci sont cependant ceux qui scellent les succès de la protection des espèces.

Photo de couverture: Un jaguar dans la forêt tropicale de Mamoni. (Panama)

MULTIPLIER LES ALGUES

Large des Îles Féroé, dans le Grand Nord, une petite entreprise cultive des algues sans engrais ni pesticides. Avec en prime, elle protège le climat.

16 ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Dans le cadre du projet «Connexions Naturelles», le WWF apporte de l'aide aux agriculteurs. Des bénévoles plantent des haies, creusent des étangs et entretiennent champs et pâturages.

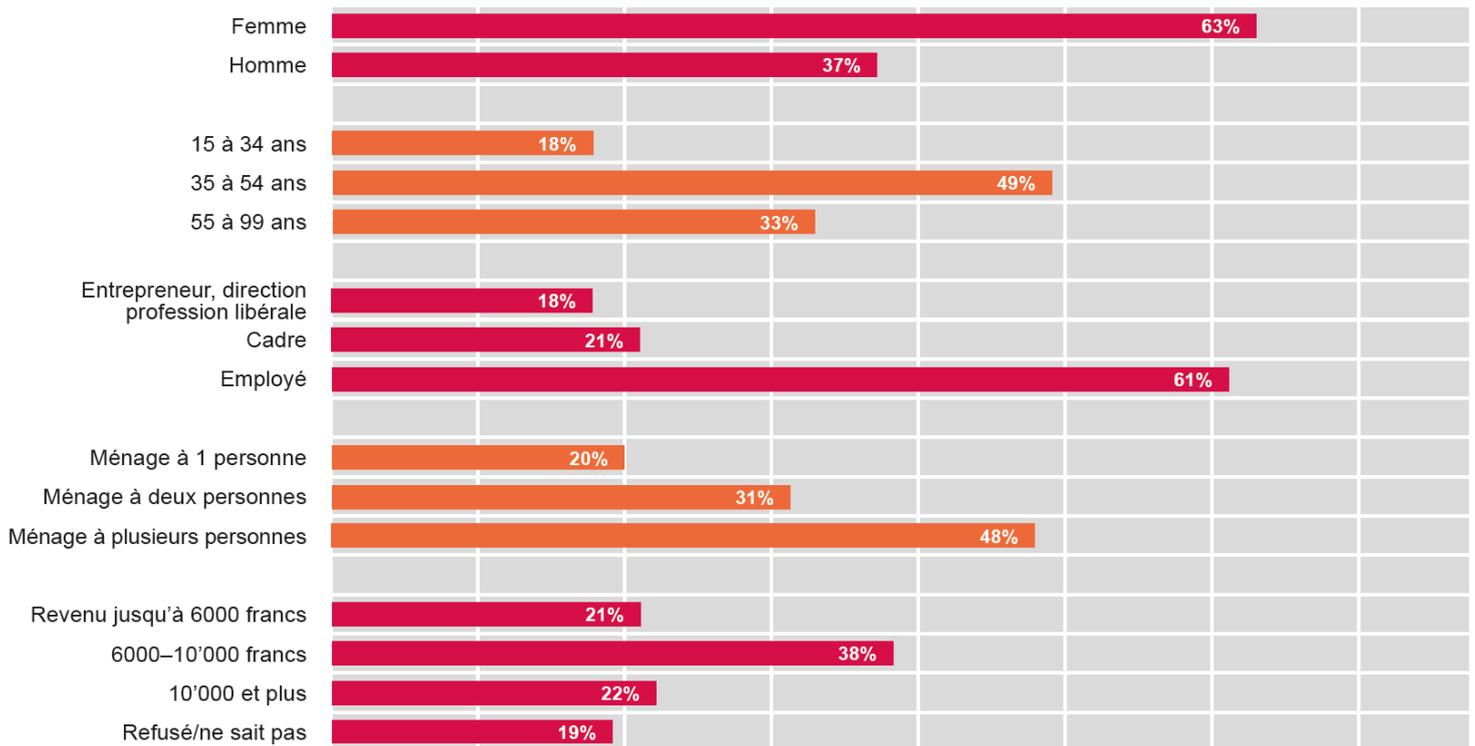
Le magazine du WWF en bref:

- tirage total: 180 000 exemplaires
- lectorat / portée: 305 000
- impression climatiquement neutre sur papier FSC 100% recyclé

Edition	Date de parution	Délai d'insertion
1/2023	28 février 2023	17 janvier 2023
2/2023	22 mai 2023	11 avril 2023
3/2023	18 septembre 2023	7 août 2023
4/2023	13 novembre 2023	2 octobre 2023

Le magazine du WWF propose quatre fois par an aux membres du WWF Suisse des reportages captivants, des interviews passionnantes, des images de nature à couper le souffle, des connaissances de fond précieuses sur les projets du WWF, des nouvelles et des conseils utiles au quotidien. Les lecteurs, généralement très cultivés, apprécient principalement la qualité rédactionnelle, la variété et le mélange des thèmes, ainsi que les compétences spécifiques élevées.

Profil des lecteurs



Tarifs

Langue	Tirage	1/1 page	1/2 page	1/4 page	1/8 page	1/16 page
Tirage total	180 000 Ex.	13 400.–	6970.–	3620.–	1880.–	980.–
Allemand	140 000 Ex.	10 520.–	5470.–	2840.–	1480.–	770.–
Français	32 000 Ex.	3100.–	1610.–	840.–	430.–	220.–
Italien	8 000 Ex.	1200.–	780.–	540.–	280.–	190.–
Combiné a/f	172 000 Ex.	12 100.–	6290.–	3270.–	1700.–	880.–
Combiné a/i	148 000 Ex.	11 100.–	5770.–	3000.–	1560.–	810.–
Combiné f/i	40 000 Ex.	4000.–	2080.–	1080.–	560.–	320.–

Prix en francs, 7.7% TVA non comprise

Rabais pour répétition: 2x 5%, 3x 7%, 4x 10% sur le prix brut

Commission d'agence: n'est pas octroyée

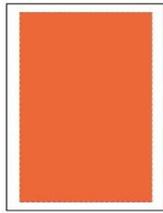
Formats

Les modèles doivent correspondre aux formats suivants (largeur x hauteur en millimètres).

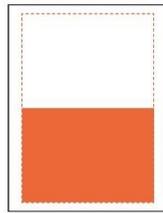
Impression à bords tombants possible uniquement pour les annonces à pleine page (débords min. 4 mm tous côtés).



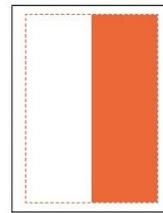
1/1 page
bords tombants
210 mm x 270
4 mm coupe



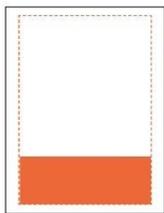
1/1 page
bords francs
196 mm x 260 mm



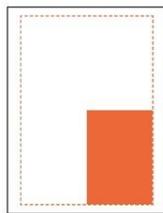
1/2 page en
largeur
196 mm x 127 mm



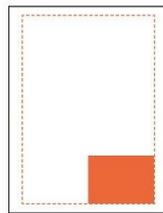
1/2 page en
hauteur
95 mm x 260 mm



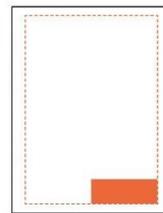
1/4 page en
largeur
196 mm x 60,5 mm



1/4 page en
hauteur
95 mm x 127 mm



1/8 page
95 mm x 60,5 mm



1/16 page
95 mm x 27 mm

Données techniques

Format du magazine: 210 x 270 mm,

Miroir de page: 196 x 260 mm,

Mode d'impression: offset rotatif,

Trame: 70,

Couleurs: Euroskala

Documents d'impression: PDF highres imprimable (PDF/X4, CMYK, toutes polices intégralement imbriquées). Une épreuve (proof ou impression laser) doit être fournie pour le contrôle des données. En l'absence d'une telle épreuve, l'éditeur décline toute responsabilité quant à la parution correcte de l'annonce. La production d'annonces ou le traitement ultérieur des données fournies ne sont pas compris dans le prix des insertions. Ce travail supplémentaire est facturé en sus.

Livraison des données: par e-mail à corina.walther@wwf.ch

Informations et offres

WWF Suisse

Téléphone: +41 44 297 23 33

Corina Walther

E-Mail: Corina.Walther@wwf.ch

Case postale

8010 Zürich

Conditions d'insertion

L'annonceur est responsable de la livraison du matériel d'impression au WWF Suisse au plus tard d'ici la clôture des annonces. Le WWF Suisse donnera la mention « annonce » à des publicités 1/1 afin de différencier la publicité des textes rédactionnels. Le pdf fourni par le client fait office de bon à tirer pour le WWF Suisse. Un bon à tirer est établi uniquement sur demande formelle de l'annonceur.

Prestations contractuelles

Le WWF Suisse considère avoir rempli ses prestations contractuelles dès lors que les publications ont été envoyées aux services postaux ou à leurs partenaires contractuels. Le WWF Suisse décline toute responsabilité quant à la distribution correcte par les services correspondants.

Responsabilité/garantie légale

Le WWF Suisse met tout en oeuvre pour que l'annonce demandée présente un niveau de qualité irréprochable, compte tenu du modèle fourni. En cas de défaut grave au niveau de la publication, le WWF Suisse offre à l'annonceur la possibilité de placer l'annonce à nouveau sans frais dans la prochaine édition. L'éditeur décline expressément toute autre responsabilité (éventuels dommages indirects compris). Le WWF Suisse décline également toute responsabilité pour le contenu rédactionnel ou visuel de l'annonce. L'annonceur garantit que l'annonce mise à disposition ne lèse pas les droits de tiers. En cas de prétentions de tiers envers le WWF Suisse, l'annonceur doit répondre intégralement vis-à-vis du WWF Suisse.

Résiliation du contrat

Jusqu'à l'échéance du délai d'annonce, l'annonceur peut, en tout temps, annuler sans frais des dispositions d'annonce déjà confirmées. En cas de résiliation après l'échéance du délai d'annonce, l'annonceur est tenu de verser l'entier des honoraires au WWF Suisse. Par ailleurs, le WWF Suisse se réserve le droit, en tout temps et sans frais, de refuser la publication d'annonces déjà confirmées, lorsque leur contenu lèse manifestement le droit de tiers ou n'est pas compatible avec les buts et les valeurs du WWF Suisse. Le refus ne doit pas être justifié.

Conditions particulières

La confirmation du mandat par le WWF Suisse se fait sous réserve que l'annonceur accepte les conditions d'insertion et les tarifs mentionnés plus haut conformément aux tarifs publicitaires. Toute autre convention n'est valable qu'avec l'accord écrit des parties.

Délai de paiement

Sauf accord contraire, les factures sont payables dans un délai de 30 jours net d'escompte.

Droit applicable

Pour tout litige, le droit applicable est le droit suisse, le for juridique étant Zurich.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél.: +41 (0) 21 966 73 73
wwf.ch/contact
wwf.ch/don



Notre objectif

Mobilisons-nous toutes et tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.